



BRIEFING DE L'ECF

Vers une stratégie audacieuse et significative pour la société civile

Septembre 2025

CIVIC-FORUM.EU CIVICSPACEWATCH.EU



Vers une stratégie audacieuse et significative pour la société civile

société civile

La Commission européenne prépare actuellement une stratégie pour la société civile. Elle doit saisir cette occasion pour créer un cadre cohérent et ambitieux visant à soutenir, autonomiser et, si nécessaire, protéger les organisations de la société civile (OSC) dans l'UE et au-delà.

Alors que les OSC s'efforcent de répondre au besoin croissant de promouvoir l'accès effectif aux droits pour tous, elles sont confrontées à des pressions et à des attaques de plus en plus vives, y compris au sein même du Parlement européen. Cette stratégie devrait réaffirmer le rôle indispensable de la société civile en tant que pierre angulaire de la gouvernance démocratique, de la justice sociale et environnementale, de la jouissance des libertés civiles et du respect de l'État de droit.

Pourquoi avons-nous besoin d'une stratégie européenne pour la société civile ?

Les organisations de la société civile (OSC) sont des acteurs essentiels en Europe, et leur rôle dans la vie démocratique ne cesse de croître. Elles jouent un rôle crucial dans la défense des valeurs de l'UE, telles qu'énoncées à l'article 2 du traité UE, et dans la protection des droits consacrés dans la Charte des droits fondamentaux, tant au niveau national qu'européen.

Au-delà de la sauvegarde des droits, les OSC contribuent à la construction d'un espace public européen commun et au renforcement de la démocratie participative dans toute l'UE. Lorsque la société civile est impliquée de manière significative dans l'élaboration des politiques et la définition des priorités, les politiques de l'UE reflètent mieux les besoins, les préoccupations et les aspirations des citoyens, conformément aux valeurs consacrées dans le traité européen, ce qui favorise une plus grande confiance et une meilleure appropriation des institutions par le public. Ce rôle est devenu encore plus crucial face à la précarité et aux inégalités croissantes dans nos sociétés, ainsi qu'aux crises complexes telles que la pandémie de COVID-19 et l'urgence humanitaire déclenchée par l'invasion de l'Ukraine par la Russie.

Si la plupart des recherches se concentrent sur les obstacles auxquels sont confrontées les OSC au niveau national, ces défis ont également une dimension européenne. Les restrictions imposées à la société civile affaiblissent la capacité de l'UE à atteindre ses objectifs politiques, dont beaucoup dépendent des OSC pour les informer, les contrôler et les mettre en œuvre. Par exemple, les attaques contre les organisations qui œuvrent en faveur de l'égalité et de la lutte contre la discrimination menacent l'ambition de l'UE de créer une Union de l'égalité. De même, lorsque les défenseurs de l'environnement sont empêchés de surveiller les politiques et leur mise en œuvre, la capacité de l'UE à atteindre ses objectifs climatiques et environnementaux est compromise. Ce rétrécissement de l'espace civique – l'environnement dans lequel opère la société civile – réduit également la capacité des OSC à participer à l'élaboration des politiques de l'UE et à contribuer à la sphère publique européenne, affaiblissant ainsi la démocratie sur tout le continent. Les OSC jouent également un rôle clé dans la lutte contre la désinformation visant à affaiblir les démocraties européennes.

Une stratégie européenne pour la société civile est essentielle pour garantir que les politiques de l'UE soient élaborées et mises en œuvre conformément aux valeurs consacrées à l'article 2 du TUE et à la Charte des droits fondamentaux, favorisant ainsi des sociétés inclusives et renforçant la démocratie. Elle permet également à la société civile de défendre la démocratie contre l'influence croissante des forces antidémocratiques et des menaces extérieures, qui mettent de plus en plus en péril l'État de droit et sapent les valeurs de l'UE.

Cadre : une vision pour la société civile en Europe

La stratégie doit explicitement :

- Réaffirmer que la société civile est essentielle à la démocratie participative et constitue un pilier des mécanismes de contrôle et d'équilibre qui permettent le respect de l'État de droit et la bonne gouvernance à tous les niveaux. Grâce à leurs rôles axés à la fois sur la défense des droits et la prestation de services, les acteurs civiques contribuent à garantir à tous un accès effectif aux droits civils, politiques, économiques, sociaux, culturels et environnementaux. La stratégie devrait notamment reconnaître la légitimité des OSC à exprimer des opinions critiques, à jouer un rôle de surveillance et à mener des actions de plaidoyer en tant que forme de participation civique et de représentation de la voix du peuple.
- Reconnaître la société civile comme un pilier essentiel de la gouvernance démocratique de l'UE.
- Reconnaître que la diversité de la société civile est un atout pour les politiques publiques, notamment en intégrant une perspective intersectionnelle dans les mesures qu'elle promeut.
- Promouvoir un environnement inclusif, favorable et sûr permettant aux OSC d'opérer librement et efficacement, avec un soutien institutionnel approprié, tant dans l'élaboration des politiques nationales qu'europeennes.
- Reconnaître et contrer les restrictions et les attaques croissantes contre l'espace civique au sein de l'UE, qu'elles proviennent d'institutions ou d'acteurs non institutionnels.
- Instaurer un dialogue civil en tant que processus permanent, structuré et significatif à toutes les étapes du cycle politique de l'UE.

Soutien : financement et environnement favorable

Une société civile florissante nécessite un soutien durable, accessible et flexible. La stratégie doit s'engager à garantir la viabilité et l'indépendance à long terme des acteurs de la société civile grâce à des outils de soutien financier et à des mesures juridiques.

Initiatives recommandées :

- **Évaluations systématiques de l'impact sur l'espace civique** : réaliser des évaluations systématiques de l'impact sur l'espace civique pour toutes les propositions législatives et réglementaires afin de garantir que les politiques de l'UE soutiennent l'espace civique plutôt que de le restreindre. La Commission devrait s'engager à demander systématiquement à l'Agence des droits fondamentaux de participer à son évaluation de l'impact sur les droits fondamentaux.
- **Soutenir la société civile dans le cadre du CFP** : garantir un soutien structurel solide à la société civile dans les domaines de la démocratie, de l'État de droit, de l'égalité et des droits fondamentaux grâce au programme Agora. Augmenter l'allocation globale de fonds aux subventions de fonctionnement, en améliorant leur accessibilité, en incluant explicitement le plaidoyer parmi les activités éligibles et en simplifiant leurs procédures et exigences de fonctionnement (notamment en réduisant le financement de contrepartie nécessaire). La participation de la société civile à l'élaboration des politiques devrait être garantie dans tous les programmes thématiques pertinents, avec un dialogue civil significatif ~~dans le cadre de l'élaboration du financement~~ pour les priorités et modalités de financement.

~~priorités et modalités~~. Les États membres devraient également fournir un soutien comparable aux niveaux national et infranational, reflétant leurs propres responsabilités dans ces domaines.

- **Forum de haut niveau sur le financement de la société civile** : réunir les institutions de l'UE, les acteurs philanthropiques et les OSC afin d'engager un dialogue stratégique sur la manière de garantir que le financement réponde aux besoins des acteurs de la société civile qui défendent les droits fondamentaux pour tous. Commander une étude visant à recenser les sources de financement existantes, à identifier les lacunes et à élaborer des solutions.
- **Cadre juridique et fiscal pour le financement privé et la philanthropie en faveur de la démocratie et de l'État de droit** : créer un cadre juridique et fiscal favorable permettant aux acteurs civiques de tirer pleinement parti des différentes formes de philanthropie, y compris un mécanisme de fonds de contrepartie dans le cadre du CERV. Soutenir la création d'un fonds européen d'aide juridique d'intérêt public afin de permettre aux OSC d'utiliser les litiges stratégiques pour faire progresser les droits fondamentaux, la justice sociale et environnementale et fournir une aide juridique à ceux qui sont victimes de répression.

Engagement : renforcer le dialogue civil et la participation

Un engagement structuré et inclusif est essentiel pour combler le fossé récurrent entre les citoyens et les institutions de l'UE. Le dialogue civil doit aller au-delà des consultations ad hoc menées après la définition des orientations politiques. Il doit devenir un mécanisme systémique, fondé sur des règles et axé sur les résultats, considéré comme un élément central de la gouvernance démocratique de l'UE. Dans tous les domaines concernés, le dialogue civil devrait impliquer la co-création de solutions et l'établissement de partenariats durables entre les autorités publiques et les organisations de la société civile (OSC).

Initiatives recommandées :

- **Un cadre global de dialogue civil fondé sur l'article 11 du TUE** : l'UE devrait établir un cadre global de dialogue civil au titre de l'article 11 du TUE, officialisé par un accord contraignant entre la Commission européenne, le Parlement européen et le Conseil. Ce cadre devrait garantir un engagement structuré avec la société civile à toutes les étapes du cycle politique (de la consultation précoce sur les réglementations potentielles à l'évaluation et à l'adaptation des politiques existantes), soutenu par des lignes directrices internes au sein des institutions. Les États membres devraient également être tenus de consulter leurs organisations nationales de la société civile lorsqu'ils élaborent leurs positions nationales pour l'élaboration des politiques de l'UE. Des garanties doivent être mises en place pour empêcher que le cadre ne soit détourné par des groupes ou des organisations anti-droits qui sapent les valeurs de l'UE, y compris au sein des États membres, tout en veillant à ce que les acteurs authentiques de la société civile, fondés sur les droits, restent au centre du dialogue.
- **Plateforme de la société civile** : la plateforme de la société civile envisagée devrait servir de mécanisme structuré et inclusif pour garantir que les voix de la société civile organisée soient intégrées de manière systématique et significative dans les processus démocratiques de l'UE. Cette plateforme devrait constituer un pilier central du dialogue civil transversal, contribuant à combler les lacunes en matière de participation et à renforcer la contribution des citoyens à l'agenda politique de l'UE. Elle devrait compléter les dialogues sectoriels sur les droits fondamentaux, l'espace civique, l'État de droit et la démocratie, maximisant leur potentiel avec des outils adaptés.

~~maximiser leur potentiel grâce à des outils adaptés.~~ Il est essentiel que cela s'accompagne d'engagements clairs en matière de résultats, assortis d'un suivi transparent, afin de garantir que les contributions de la société civile aient un impact tangible.

Protection : préserver l'espace civique et les défenseurs des droits humains

La stratégie doit inclure des outils permettant de réagir de manière décisive au rétrécissement de l'espace civique en mettant en place des mécanismes de responsabilisation, des lignes directrices et des mécanismes de réaction rapide afin de protéger la société civile et les défenseurs des droits humains (DDH).

Initiatives recommandées :

- **Mécanisme de surveillance et d'alerte à l'échelle de l'UE** : un système coordonné et fondé sur des données factuelles pour surveiller les restrictions de l'espace civique, identifier les signes avant-coureurs et déclencher une réponse rapide de l'UE. Il devrait s'appuyer sur la surveillance de la société civile, telle que le [projet MACS](#) financé par le CERV, et inclure un mandat clair pour les institutions de l'UE afin de donner suite aux plaintes enregistrées. Les conclusions devraient être rassemblées dans un chapitre distinct consacré à l'espace civique dans le rapport sur l'état de droit, avec des recommandations spécifiques par pays.
- **Mandat clair pour le commissaire chargé de la démocratie, de la justice, de l'État de droit et de la protection des consommateurs** afin d'impliquer les États membres et, si nécessaire, de déclencher des procédures judiciaires sur la base des alertes lancées par les acteurs civiques.
- **Lignes directrices de l'UE pour les mesures préventives et la réponse à la détérioration de l'espace civique** : définir des lignes directrices claires systématisant les actions juridiques et non juridiques de l'UE contre les restrictions et les violations de l'espace civique, y compris le rôle des représentations de la Commission européenne dans les États membres et l'engagement structuré avec les autorités nationales, comme dans les lignes directrices du Service européen pour l'action extérieure sur les défenseurs des droits de l'homme. Les lignes directrices devraient examiner les actions de l'UE dans différents scénarios de détérioration (d'un écosystème solide en matière d'État de droit à des défis systémiques) et à différents stades de nouvelles restrictions, y compris les actions préventives qui peuvent être déclenchées par les premiers signes d'escalade ou avant l'adoption d'une nouvelle législation.
- **Mécanisme de protection à l'échelle de l'UE pour les défenseurs des droits de l'homme et les OSC au sein de l'UE** :¹ Un instrument flexible offrant un soutien financier d'urgence aux défenseurs et aux organisations victimes d'attaques et coordonnant les efforts de protection au niveau national et européen, y compris les centres nationaux de protection de la société civile et les réseaux de solidarité.

¹ Pour plus d'informations, voir le document sur les voies d'accès au mécanisme de protection : https://civic-forum.eu/wp-content/uploads/2024/10/Protection_Mechanism_Pathways_Paper.pdf



CIVIC-FORUM.EU | CIVICSPACEwATCH.EU